

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Décembre 2024

Le seize du mois de decembre deux mil vingt -quatre à 20h00, le conseil municipal légalement convoqué sous la présidence de M DEPOURCQ Olivier, Maire, au lieu ordinaire de ses séances.

Ordre du jour

1. Délibération : approbation du PV du 26 juin 2024
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Délibération : Vidéoprotection
4. Délibération : Demande du fonds interministériel de prévention de la délinquance
5. Délibération : Demande de subvention auprès de la Région
6. Délibération : Demande de subvention auprès du département
7. Délibération : Demande de subvention auprès de l'Etat : DETR
8. Délibération : Convention médical CDG80

Étaient présents :

- M DEPOURCQ Olivier
- M.HERLAUT Laurent
- M.ROUZE Vincent
- M RQUIER Jacky
- M.DODANCOURT Benjamin
- M.GOSSET Bastien

Étaient absents excusés

- M.SPAGNOLO Xavier
- M.BENAZET Franck
- M.VERMEIRE Christophe
- M.CLEUET Alexandre
- **Pouvoirs :**
 - M.SPAGNOLO Xavier à M DEPOURCQ Olivier
 - M.VERMEIRE Christophe à M. HERLAUT Laurent
 - M.CLEUET Alexandre à M. GOSSET Bastien

- **Secrétaire de séance** : Monsieur Laurent HERLAUT est nommé secrétaire de séance.

Début de séance 20h00

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur HERLAUT est nommé secrétaire de séance.

2. Délibération : Projet Vidéoprotection

Monsieur DARRAS de Territoire Somme énergie est invité à participer à la réunion afin de mieux éclairer les membres du conseil sur le fonctionnement des caméras de vidéoprotection, l'utilisation, et le montant du devis.

- ✓ 6 cameras seront installées, elles pourront lire les plaques
- ✓ Les images seront conservées 30 jours
- ✓ 3 personnes seront habilitées pour lire les images
- ✓ La visualisation devra être autorisée par le procureur sur réquisition des gendarmes

Elles serviront pour :

- ✓ La prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux et établissements des lieux ouvert au public
- ✓ La Protection des bâtiments publics
- ✓ Le Vol et Trafic de stupéfiants
- ✓ La Prévention et constatation des infractions relative à l'abandon d'ordures, de matériaux et autres objets.
- ✓ La Prévention d'actes terroristes

Le conseil municipal suite à l'argumentation de Monsieur DARRAS décide de mettre en place la vidéoprotection au sein du village.

✚ Le devis pour les travaux de vidéoprotection est de : **62400 €** pour la part communale.

M. DARRAS quitte la réunion à 21 heures afin que les élus puissent délibérer.

Le conseil municipal approuve la mise en place des caméras de vidéoprotections à l'unanimité des membres présents, Autorise Monsieur le maire à signer tous les documents inhérents au dossier.

DELIBERATION : Demande de subventions

Monsieur le maire propose au conseil municipal de faire les demandes de subventions auprès de l'état, du département et de la région. Celles-ci pourront s'élever à 70% du montant H.T du devis.

Le conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le maire à l'unanimité des membres présents et l'autorise à signer tous les documents inhérents aux demandes de subventions.

Délibération : Convention médical CDG 80

Le conseil municipal renouvelle son adhésion auprès du Centre de Gestion de la Somme pour la médecine préventive.

Questions diverses

- *Monsieur HERLAUT informe le conseil que les festivités de Noël organisées par la municipalité se sont bien déroulées. Il y'a eu environ 30 enfants. L'activité du poney également.*
- *Un panneau de tris sélectif sera posé au cimetière*
- *Monsieur le maire n'a pas retour pour le fonds de concours des éoliennes*
- *Le PLUI est toujours en cours*

Le Maire

M. Olivier De POURCQ



Le secrétaire de séance

M. Laurent HERLAUT

A handwritten signature in black ink, corresponding to M. Laurent HERLAUT.

